



PROJET

## Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 13 octobre 2022 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 8 septembre 2022	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Rodelyne Detournel	Technologue en électrophysiologie médicale	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Ahmed Douadi		X	
6. Nouvelles de la DSM			Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général	X	
Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire -Nomination d'un membre du CM au CA -Mode de scrutin électronique : résolution -Nomination : DSM : Directrice adjointe des services multidisciplinaires- volet opération : infirmière -ACMQ : pas de congrès mais prix d'excellence			Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
7. Suivi des comités relevant du CECM		10h30	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
7.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		10h45	Marcel Landry	Conseiller cadre, DSM	X	
7.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h00	Magali Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
7.3 Rapport du comité des communications			Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
7.4 Rapport du comité trésorerie		11h05	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
7.5 Rapport du comité d'AGA - Date de l'AGA 2023		11h15	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
7.6 Rapport du comité statuts et règlements ▪ Modification à l'AGA 2022 : enlever les domaines		11h20	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
7.7 Rapport du comité d'élection		11h25				
8. Sommaire CDJ	X	11h30				
9. Commentaires sur le protocole de dysphagie	X	11h35				
10. Varia		11h40				
11. Prochaine réunion ordinaire : le 17 novembre 2022		11h50				
12. Clôture de la réunion.		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Castonguay et appuyé par Mme Leblanc d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 8 septembre 2022	Il est proposé par Mme Leblanc et appuyé par Mme Lajeunesse d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="701 444 1682 560">▪ <b>Ressources humaines :</b> Rencontre avec M. Di Pasquale de la DRHCAJ annulée, recédulée lors d'une prochaine rencontre de travail, l'échange sera, entre autres, sur le processus d'affichage.</li> <li data-bbox="701 597 1682 1136">▪ <b>Nomination DSM : Directrice adjointe des services multidisciplinaires- volet opération : infirmière</b> M. St-Georges fait part de réactions de certains membres du CM reçues à la boîte de courriel du CM. Historiquement, les CM ont travaillé fort lors de la création des CIUSSS pour influencer les modèles d'organigrammes qui prévoyaient des postes, afin de s'assurer que les postes de la DSM étaient occupés par des gestionnaires avec une formation professionnelle, ceci afin d'assurer une diversité de postes.  Mme St-Denis explique que le poste en question gère des infirmières dans sa gouverne, que l'affichage stipulait « tout membre d'un ordre professionnel », pour ne pas limiter les candidatures selon le profil de compétences, à compétences égales, la DSM a choisi de donner le poste à la meilleure personne de l'interne pour favoriser le développement professionnel, et afin d'offrir des possibilités d'avancement aux professionnels de notre organisation. M. St-Georges souligne que le poste agit en coordination. Mme Leblanc demande des détails sur la gestion des infirmières par la directrice adjointe. Mme St-Denis explique les trois coordinations à la DSM.  M. St-Georges demande des précisions: cette nomination n'a aucun lien avec les nombreux départs de notre organisation? Mme St-Denis remarque qu'effectivement, il n'y a pas de liens à faire à ce niveau qu'étant donné la rareté des ressources, on semble reconnaître l'importance du développement professionnel au sein de notre organisation.</li> <li data-bbox="701 1317 1682 1494">▪ <b>Santé mentale</b> M. St-Georges informe qu'un projet a été présenté par la direction de santé mentale, déjà présenté au CM à l'époque, avec une volonté de faire des regroupements de pairs et donner un espace d'échanges sur la pratique professionnelle, le projet sera suivi par le CM. M. Legris ajoute que Sandra d'Auteuil, directrice de santé mentale, a repris le</li> </ul>	

		dossier, les rencontres par disciplines sont très appréciées et cela permet d'être attractif, la présentation du projet à l'exécutif se fera bientôt.
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Fortin-Verreault fait la présentation du point.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nomination directrice adjointe DSM</b></li> </ul> <p>M. Fortin-Verreault fait un retour sur la nomination, il rappelle que tous les professionnels ont accès à tous les postes en affichage de notre organisation, on évolue dans notre culture, on sélectionne la meilleure personne pour le poste, dans une logique d'interdisciplinarité, on veut favoriser les opportunités de carrière pour développer le sentiment d'appartenance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Résumé de la situation actuelle :</b></li> </ul> <p>Augmentation de la demande de services, on retrouve les volumes de 2019 : en CLSC, soins à domicile, santé mentale, ressources intermédiaires, urgences, chirurgies, dans un contexte où le nombre de soignants est stable mais précaire dans certains secteurs. Des questions de pertinence se posent, une réflexion est souhaitée de la part du CM: par exemple, des familles demandent des niveaux de soins 1 pour les personnes admises en CHSLD, avec des questions d'éthique difficiles, au cœur de nos discussions. Il encourage les membres à amorcer une réflexion sur la pertinence des soins qu'on offre et faire des suggestions ou des recommandations par la suite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Enjeux sur le décloisonnement des professions :</b></li> </ul> <p>Le gouvernement va changer la loi sur les professions au Québec, un projet de loi va être déposé pour plus de flexibilité. Plusieurs professionnels et technologues ont des actes professionnels qu'ils pourraient faire, mais qui ne sont pas présentement délégués par les médecins. Une opportunité se présente à influencer cette réflexion, trouver les gains cliniques pour la population, dans un contexte sécuritaire. Le CM pourrait donner des pistes sur le décloisonnement des professions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Chirurgies au privé et suivi en CLSC</b></li> </ul> <p>Mme Leblanc soulève la problématique des chirurgies faites au CIUSSS avec un contrat avec des cliniques médicales privées et ces patients qui sont suivis en CLSC, ce qui augmente les retards de la liste d'attente, avec pas plus de professionnels pour faire le suivi. Le PDG mentionne que c'est un contrat avec une clinique médicale privée, le volume de patients nous permet de rehausser des ententes de 10%, cependant, le volume de chirurgies par rapport à la pré-pandémie est encore à environ 25% de moins qu'avant la pandémie.</p>

La structure de professionnels associés est de 5% de moins. Certains questionnements doivent également se faire par rapport à certaines chirurgies, les indications chirurgicales et les complications que cela génère. Bientôt le bloc opératoire Angus augmentera son offre de service avec l'ajout de chirurgies ciblées.

Mme Lajeunesse commente sur la vague de départs des personnes dans son secteur, des gens avec de l'expérience et trouve cela très préoccupant. Se questionne sur les listes d'attentes, le système de « premier service » en attendant l'accès au service et la vraie prise en charge.

M. Fortin-Verreault fait part que pour chaque personne qui quitte, une enquête de départ est faite, ces personnes nous disent apprécier le climat, les équipes, par contre, que le facteur principal de leur départ est la pression clinique trop grande, avec les ratios actuels par personne, le 2<sup>e</sup> facteur est l'horaire de travail, le 3<sup>e</sup> l'équilibre travail famille. Il ajoute qu'il faut réussir à faire reconnaître la lourdeur clinique du territoire par le ministère, on travaille en ce sens, mais c'est long.

Le modèle de « premier service », l'équilibre à trouver, la discussion doit se faire sur le terrain, selon des enquêtes auprès de la population, tendance indique que nous perdons un peu à la fois, l'appui de la classe moyenne, ce qui risque une rupture sociale, le premier service ne doit absolument pas remplacer la prise en charge. Mme Castonguay renchérit sur le manque d'autonomie professionnelle dans la pratique quotidienne et témoigne des manques de ressources dans son secteur. Une discussion s'ensuit.

M. St-Georges mentionne qu'on peut bien regarder des volumes, mais on se trompe si on pense qu'on a la même organisation après deux ans de pandémie. Le nombre de transformations dans l'offre de service, l'organisation a déjà beaucoup changée. L'organisation des services est aussi un déterminant de la santé et les responsabilités rattachées, l'organisation des services est au cœur du mandat.

M St-Georges mentionne, en citant le ministre Lionel Carmant : « Si on vous demande à titre de professionnel de vider les listes d'attente, téléphonez-moi ». Il faut regarder le climat qui arrive aux professionnels par rapport aux volontés de faire des actions sur les listes d'attente et à diminuer la pression.

Mme Leblanc ajoute qu'en ce qui a trait à la conciliation travail famille, on note des inégalités dans une même direction, on met des bureaux partagés avec le télétravail à certains et à d'autres on oblige le travail au bureau. Le PDG rappelle que pour l'organisation de travail hybride, le principe de base qui doit rester prioritaire est le besoin du patient. Il fait un retour sur les actions mises en place en raison de la fermeture du pont tunnel Lafontaine pour trois ans et les situations cas par cas à adresser par chaque gestionnaire afin d'accommoder les employés touchés par cette fermeture.

Mme Gamache commente sur le décroisement des professions et l'appartenance à des ordres professionnels, qui devient un grand défi avec son lot de stress vécu au quotidien pour

		<p>répondre aux normes de nos ordres et ce que le système demande. Le PDG rappelle que la gamme de services s'est élargie, les interventions, les plans de traitement, les soins à domicile, l'aide médicale à mourir. L'enjeu de l'accès aux soins, de la pertinence des soins et des services, le décloisonnement doit être adressé dans ce contexte, il invite le CM à faire des recommandations en ce sens. L'enjeu du système est l'accès et non pas la qualité et la sécurité des soins. Mme St-Denis ajoute que les ordres professionnels font partie des discussions et sont présents à la table.</p> <p>M. Legris mentionne que nous sommes déjà impliqués du côté des pratiques et nous amène à déployer le support clinique au niveau des directions cliniques, d'ailleurs, Marcel Landry a déjà amorcé la réflexion et a déposé un document sur le sujet. M. Landry précise que le document a été fait selon les activités réservées actuelles et non le décloisonnement. Il enverra le document aux membres.</p>	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis présente le point de la DSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GAP a été déployé</li> <li>▪ NSA, sujet reporté à la prochaine rencontre.</li> </ul> <p>Marcel Landry fait le point sur le Centre d'excellence multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Midi à savoir : 2 conférences sur : les usagers vulnérables aux fraudes amoureuses avec un agent conseiller du SPVM, et conférence sur : la violence conjugale</li> <li>▪ Regroupements disciplinaires : 3 regroupements à l'automne</li> <li>▪ Rendez-vous scientifiques : recrutement de 10 candidats, programme complet pour l'automne, sujets : TS, orthophonie, santé publique</li> <li>▪ Page web : article « L'importance sur le transfert des connaissances »</li> <li>▪ Prix d'excellence : premier prix du CEM décerné en juin prochain</li> <li>▪ Infolettre : publiée semaine dernière</li> <li>▪ Maisons d'enseignement : corridors et liens développés en collaboration avec la DÉRI</li> </ul> <p>Luc Legris fait le point sur les pratiques professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lien avec les maisons d'enseignement : a porté fruit, recruté des personnes qui ont déjà présenté au CEM, bon couloir pour le recrutement</li> <li>▪ Présentation à venir au CQPCI concernant les deux dossiers : violence conjugale et agression sexuelle, soutien et formation à venir</li> <li>▪ Remercie Janie Deschênes d'avoir mobilisé son équipe pour le recrutement d'un technologue à HSCO en tant que membre à coopter au CM. M. St-Georges rappelle l'importance de varier la représentativité au CM. Sur ce, Mme Lajeunesse souligne que nous n'avons pas de représentant de l'IUSMM ni de CHSLD.</li> </ul>	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nomination d'un membre du CM au CA</b> M. St-Georges s'enquiert des résultats des élections pour la nomination d'un membre du CM au CA. Le PDG n'a pas encore eu de nouvelles, nous attendons des nouvelles probablement plus tard dans la journée.</li> <li>▪ <b>Mode de scrutin électronique :</b> Dans le processus de nomination d'un membre du CM au CA, on nous a demandé le mode de scrutin préféré, le vote électronique naturellement privilégié plutôt que le vote postal. Proposition déposée par Mme Leblanc, on recommande le vote électronique.</li> <li>▪ <b>Nomination DSM : Directrice adjointe des services multidisciplinaires- volet opération : infirmière</b>  Sujet déjà traité au point 4.</li> <li>▪ <b>Prix d'excellence :</b> Nous avons été sollicités pour participer au jury du CIUSSS pour les prix d'excellence du Ministère. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre du CM.</li> <li>▪ L'ACMQ a aussi une remise de prix d'excellence supporté par Desjardins, un suivi sera également fait à la prochaine rencontre.</li> </ul>	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
	8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs	Mme Lajeunesse fait part que le comité de pairs des ergothérapeutes a débuté. Le comité de pairs des nutritionnistes en CHSLD a été retardé, car il y a eu des départs et le contexte est plus difficile. Il n'y a pas eu de nouvelles demandes. On travaille présentement sur les présentations dans les regroupements. M St-Georges mentionne qu'il y aurait une plus-value à ce que ce soit un membre du regroupement qui porte le message du CM.	
	8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	Mme Castonguay informe que la prochaine rencontre du comité aura lieu à la fin octobre. M. St-Georges questionne le plan de développement des compétences qui s'étend maintenant sur un an au lieu de trois ans. M. Legris explique que les discussions s'enlignent vers une vision à plus long terme, que le dossier a été repris par Mme Anick Hurtubise et que des travaux sont déjà prévus en ce sens, il s'agit de s'entendre sur la pertinence, la méthodologie suivra qui sera collé aux besoins et à la réalité actuelle.	
	8.3 Rapport du comité des communications	Mme Gamache informe que le bulletin du CM va être publié demain.	
	8.4 Rapport du comité trésorerie	Mme Leblanc fait part que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 22 septembre, qu'il reste au budget 6,613\$. La prochaine rencontre aura lieu en janvier 2023.	

	8.5 Rapport du comité d'AGA	<p>Mme Sicard informe que la première rencontre du comité aura lieu cet après-midi, les sujets suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déterminer la date de l'AGA 2023 : 7 juin 2023 à vérifier</li> <li>▪ AGA virtuelle</li> <li>▪ Déroulement de l'AGA</li> </ul> <p>Mme St-Denis ajoute qu'un membre du CM en dehors du CECM pourrait être présent comme en juin 2022.</p>	
	8.6 Rapport du comité statuts et règlements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Abolition des domaines des statuts et règlements, résolution adoptée lors de l'AGA et le suivi fait par le CA. Résolution déposée par Mme Leblanc et appuyé par Mme Castonguay.</li> <li>▪ Mme St-Denis demande que la personne qui sera nommée au CA soit au courant des modifications proposées afin de pouvoir les expliquer au CA lors du dépôt de la résolution.</li> </ul>	 Amendement aux règlements du CM
	8.7 Rapport du comité d'élection	Mme Adolphe fait part que la prochaine rencontre aura lieu le 20 octobre prochain, pour les modalités reliées aux échéanciers, le processus suit son cours et le lien sera fait avec les comités des communications.	
9.	Sommaire CDJ	Mme Castonguay présente le sommaire de gestion CDJ.	 Sommaire CDJ
10.	Commentaires sur le protocole de dysphagie	M. St-Georges informe que le dossier a été amené dans le cadre du CQPCI et ramené au CM. M. Legris ajoute que le suivi va être fait sur l'angle de la sécurité des usagers. Il ajoute qu'une rencontre aura lieu la semaine prochaine et qu'il fera un suivi au CM. Mme Lajeunesse réitère la disponibilité du CM pour poursuivre les discussions et apporter des précisions sur les pratiques cliniques actuelles.	 protocole de dysphagie
11.	Varia	<p>Mme St-Denis suggère aux membres de réfléchir et se préparer à l'avance sur les points à discuter avec le PDG, ceci aidera à un échange plus fructueux sur les sujets apportés lors de la rencontre.</p> <p>M. Douadi souhaite faire un retour sur le sujet des nominations à l'interne. Il souligne le fait que le champ est ouvert quant aux postes disponibles dans les secteurs, c'est une bonne nouvelle, il reste à adresser l'écart entre les ressources humaines et le PDG sur le sujet des champs de pratique.</p>	
12.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 17 novembre 2022 de 10 h00 à 12 h00.	
13.	Clôture de la réunion.	Il est <b>PROPOSÉ</b> , dûment <b>APPUYÉ</b> et unanimement <b>RÉSOLU</b> de lever la réunion à 12 h00.	
<hr/> Président		<hr/> Secrétaire	